



Communiqué de presse du 31 mai 2011

## **La concertation : oui Mais la parution de l'arrêté tarde à venir...**

Le SNEMG est satisfait de la tenue des réunions de concertation sur l'enseignement de la médecine générale organisées sous l'égide du ministère de la Santé.

Mais à quand la parution de l'arrêté pour la création du titre de Maître de Stage des Universités ?

Le 15 février le ministère de la Santé a décidé de créer le titre de Maître de Stage des Universités pour valoriser ces fonctions dans le processus de formation des étudiants en médecine. L'arrêté ministériel quant à lui n'est toujours pas publié.

Mais au delà du titre c'est surtout la reconnaissance universitaire de leurs compétences d'enseignant clinicien dans la maîtrise de stage ambulatoire qui est attendue.

La formation médicale initiale des futurs médecins généralistes est un enjeu majeur pour améliorer l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire.

La population a besoin de médecins généralistes. En l'absence de mesures minimales permettant de les former, la catastrophe démographique des médecins généralistes va s'amplifier.

**Le SNEMG**

**Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale**